



LE TOUR DU LAC

Mensuel
d'informations municipales

Municipalité de Lac-Édouard

Volume 6 numéro 10

Règlement de zonage

Octobre 2012



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-ÉDOUARD
COMTÉ DE LAVIOLETTE

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Projet de règlement no 134-2012 modifiant le règlement no 66
« relatif au zonage » de la Municipalité de Lac-Édouard.

Je soussignée, Johanne Marchand, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-Édouard, donne avis aux contribuables de Lac-Édouard, de ce qui suit ;

Lors de l'assemblée régulière tenue le 8 août 2012, le conseil municipal de Lac-Édouard a adopté le premier projet de règlement no 134-2012, modifiant le règlement de zonage no 66 afin d'actualiser le plan de zonage de la municipalité ;

La nature de ce règlement est publique ;

Une assemblée publique de consultation se tiendra le 24 octobre 2012, à 19 h au Centre communautaire, situé au 195, rue Principale à Lac-Édouard. Au cours de cette assemblée publique, M. Larry Bernier, maire et Mme Sonia Cloutier, chargée de projets expliqueront ce projet de règlement et les conséquences de son adoption. Ils entendront les personnes et organismes de la municipalité qui désirent s'exprimer.

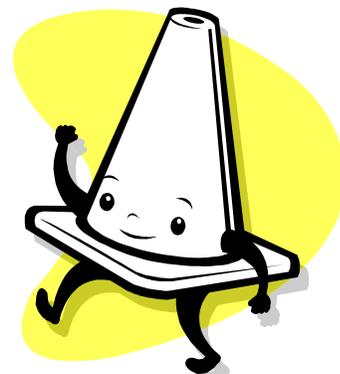
ZONE CONCERNÉE

Les changements toucheront la quasi-totalité du périmètre urbain (village) et une portion du plan global du plan de zonage de Lac-Édouard car ceux-ci se doivent d'être actualisés afin de s'assurer de la conformité des zones. Ces changements permettront d'actualiser le plan existant dont la dernière révision date de 1989. Les cartes représentant les zones concernées seront disponibles sur demande à la Municipalité de Lac-Édouard.

Johanne Marchand, directrice générale et secrétaire-trésorière

Dans ce numéro :

Règlement de zonage	1
Voie de contournement VHR	2
Notre plan d'évacuation : on l'a fait !	3
Motoneige : cartes de membres	4
Matières résiduelles	
Dîner de l'Âge d'Or	
Fin de l'heure avancée	
Coop	5
La Guignolée	
Merci : Souper Théâtre C.V.A.	6
Départ de notre curé M. Claude Lapointe	
Petites annonces	7



Voie de contournement et Passage à niveau pour VHR

Depuis le vendredi 21 septembre, le passage à niveau permettant aux VHR (motoneiges et quads) de traverser la voie ferrée du CN au milliaire 94,52 est fonctionnel.

Pour les non-initiés, ce passage est situé à la hauteur de la Base de Plein Air. Il aura fallu 3 ans avant que le Conseil municipal de Lac-Édouard puisse enfin obtenir toutes les autorisations du Canadien National pour réaliser ce projet.

La réalisation de ce passage à niveau est la dernière étape, mais non la moindre, qui permettra aux quadistes et aux motoneigistes d'emprunter la voie de

contournement de 7 km, construite il y a deux ans, évitant ainsi que le flot de VHR provenant de la Mauricie ou du Saguenay-Lac-Saint-Jean ne circule dans les rues du village.

Ce projet a été réalisé en partenariat avec le MAMROT (Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire), le Comité du Pacte rural de Lac-Édouard et la Municipalité de Lac-Édouard.

Toutefois, les utilisateurs de VHR pourront continuer d'utiliser la rue Principale, à titre de circulation locale uniquement, pour se rendre dans les différents commerces qui s'y trouvent.

En terminant, je veux remercier messieurs Dany Côté et Steven Bédard, du CN, pour leur collaboration exceptionnelle.

Merci également à nos bénévoles, Serge Richard et André Lebel pour leur travail inlassable, à Frédéric Noël, superviseur au développement des sentiers récréotouristiques de l'Agglomération de La Tuque et finalement à nos deux opérateurs de machinerie lourde, Gilles Cloutier et Louis Frigon.

Larry Bernier, maire

Note : Ces quelques photos font foi du sérieux et du professionnalisme de ce projet. En respectant la signalisation, la sécurité des usagers sera assurée.



Notre plan d'évacuation : on l'a fait !

Dans le cadre de la semaine de prévention des incendies ayant pour thème « *Notre plan d'évacuation : on l'a fait !* » qui se tiendra du 7 au 13 octobre prochain, la division prévention de votre Service de sécurité incendie, tient à mettre l'accent sur l'élaboration d'un plan d'évacuation en vous transmettant des informations pertinentes à ce sujet et vise surtout à inciter la population à préparer et tester son plan d'évacuation familial.

Tout d'abord, le plan d'évacuation est un dessin de chaque étage de la résidence, qui sert à faciliter l'évacuation de la résidence augmentant ainsi les chances de survie des occupants et des visiteurs. Il doit être connu de tous et être pratiqué une fois par année.

Préparation du plan d'évacuation

Indiquer toutes les fenêtres et portes qui peuvent servir d'issues vers l'extérieur.

Inscrire tous les trajets possibles pour sortir, au moins deux par pièce, si possible.

Indiquer le point de rassemblement, généralement situé devant la maison, où se rendre après avoir évacué la résidence.

Indiquer l'emplacement des avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone

(CO), ainsi que des extincteurs portatifs.

Prévoir l'évacuation des enfants, des personnes âgées ou handicapées.

Placer le plan d'évacuation à la vue de tous.

S'exercer au moins une fois par année.

Évacuation

Évacuer à quatre pattes le long des murs s'il y a de la fumée.

Fermer les portes derrière soi.

Toucher les portes du revers de la main pour détecter la chaleur.

Placer un drap sous la porte si elle est chaude pour éviter que la fumée pénètre dans la pièce et se diriger vers la fenêtre pour sortir, ou, si c'est impossible, pour être évacué par les pompiers.

Ne jamais retourner dans un bâtiment en flammes.

Composer le **9-1-1** dès qu'on est sorti.

Le Service de sécurité incendie de l'Agglomération de la Tuque, dans le cadre de son programme d'éducation du public, a débuté les visites de prévention dans les écoles, garderies et résidences pour personnes âgées ainsi que les exercices d'évacuation sur le territoire.

De plus, Le service invite la population à participer à la grande évacuation où les citoyens sont invités à faire un exercice d'évacuation en cas d'incendie, le même jour et au même moment. Plus de renseignements de cette activité vous seront fournis dans les prochaines semaines. Nous comptons sur votre participation.

Pour plus d'informations concernant ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec la division prévention au 819-523-9797.

Mikael Grenier, t.p.i., g.s.i.
Chef de division-prévention



Motoneige : cartes de membres

La saison blanche approche à grands pas. Voici les tarifs des droits d'accès aux sentiers en vigueur **pour la saison 2012-2013**.

280 \$: droits d'accès annuel si acheté avant le 9 décembre;

340 \$: droits d'accès annuel si acheté après le 9 décembre.

Les tarifs des droits d'accès incluent le coût de l'assurance responsabilité civile obligatoire en vertu de l'article 19 de la Loi sur les véhicules hors route, ainsi que les taxes applicables.

Si vous n'habitez pas dans le Haut-Saint-Maurice mais que vous pratiquez la motoneige dans notre région (ex. Lac-Édouard), nous vous invitons à

acheter votre carte de membre dans un des commerces de Lac-Édouard : La Pourvoirie Le Goéland ou Domaine Lac-Édouard.

Vous pouvez l'acheter sur place ou par la poste (chèque au nom Club Motoneige La Tuque).

Voici leurs coordonnées :

Pourvoirie Le Goéland,
2050, Ch. du Lac-Édouard,
Lac-Édouard, GOX 3N0;
Téléphone : 819-653-2006

Domaine Lac-Édouard,
340, rue Principale,
Lac-Édouard,
GOX 3N0
Téléphone : 819-653-2100

Nous vous invitons fortement à vous procurer votre droit d'accès à Lac-Édouard plutôt que dans le « sud ».

En effet, si vous vous procurez votre droit d'accès dans le sud et que vous faites de la motoneige dans le Haut-Saint-Maurice, les revenus restent dans le sud alors que les dépenses (entretien des sentiers) se retrouvent dans le Haut-Saint-Maurice. Bonne saison !



Achetez notre carte là où il y a de la neige. Achetez notre carte à Lac-Édouard.

Matières résiduelles



Ordures et Récupération

Nous demandons à tous de ne pas apporter de matières résiduelles à la résidence de M. Michel Bolduc, 32, rue Damase.

Laissez ces matières au bord du chemin, près de votre résidence, le jour de la cueillette.

Merci pour votre compréhension et de votre collaboration.

Dîner de l'Âge d'Or



Ne manquez pas le prochain dîner de l'Âge d'Or,

le mardi 23 octobre au Centre communautaire de Lac-Édouard.

Prière de réserver auprès de Mme Denise Vaillancourt au 819-653-2251

Bienvenue à toutes et à tous.

Fin de l'heure avancée

Le dimanche 4 novembre premier dimanche de novembre

nous devons remettre nos pendules à l'heure.



Coopérative de Solidarité de Lac-Édouard

Campagne de financement

Notre objectif : 60 000 \$

La vente de parts sociales pour devenir membre de la Coop continue à progresser.

Nous avons atteint 68 % de notre objectif soit la somme de 40 800 \$.

Joignez-vous aux 216 citoyennes et citoyens qui appuient déjà la Coop!

Voici comment devenir membre :

1. Choisissez à quelle catégorie de membre vous désirez appartenir :

Membre Utilisateur : 100 \$

Membre Soutien : 500 \$

Membre Prestige : 2 500 \$

2. Indiquez, sur une feuille, la catégorie de membre choisie, votre nom, adresse et numéro de téléphone;

3. Libellez votre chèque au nom de la Coopérative de Solidarité de Lac-Édouard;

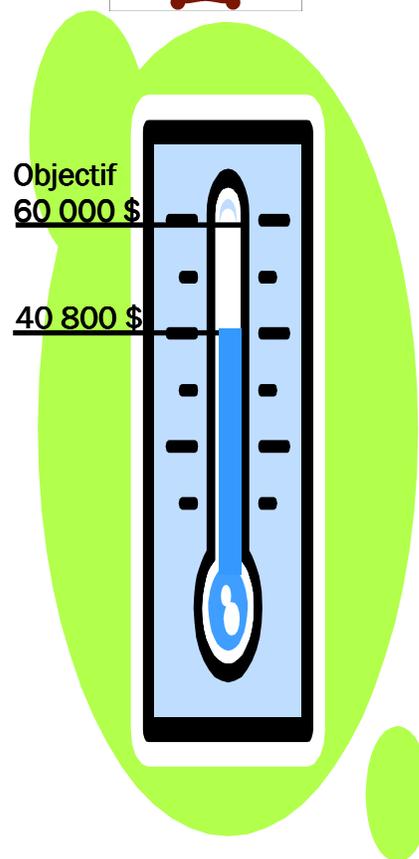
4. Faites parvenir, par la poste, votre feuille de renseignements et votre chèque à:

Coopérative de Solidarité de Lac-Édouard,
195, rue Principale C.P. 4049,
Lac-Édouard, Québec G0X 3N0.

Vous pouvez aussi vous présenter à la Mairie de Lac-Édouard.

Si vous avez déjà souscrit, parlez-en à un autre membre de votre famille.

La Coopérative de Solidarité de Lac-Édouard est la locomotive du développement durable de Lac-Édouard.



La Guignolée

Avec la fête de Noël qui approche à grands pas, il faut se préparer à recevoir **La Guignolée**. Cette activité se veut un moyen d'offrir un peu de réconfort aux familles en difficultés financières de notre communauté. Comme l'année dernière nous vous demandons d'apporter des denrées non périssables au Centre communautaire, plus précisément à la Mairie de Lac-Édouard, **avant le samedi 24 novembre**.



Un agent de la Sûreté du Québec viendra cueillir vos dons pour les apporter au local central. Par la suite, des bénévoles prépareront les paniers de provisions qui seront distribués le mercredi 12 et le jeudi 13 décembre 2012.

Si votre contribution se fait par un don en argent, s'il vous plaît faire votre chèque à l'ordre de **La Guignolée** et l'expédier par la poste à **Mme Hélène Drolet, 69, rue Lafèche, La Tuque, G9X 1A1**.

Merci

Souper Théâtre

Lors de la représentation du 29 septembre dernier, la Troupe des Bons Vivants a réussi à amasser un profit net de 4 400,63 \$, qui serviront à l'entretien de notre église.

Les membres de la troupe désirent remercier chaleureusement tous les généreux commanditaires sans lesquels de tels profits eurent été impossibles :

Caisse populaire de La Tuque
Atelier Mécanique Industrielle
La Tuque
Groupe Remabec
Gilles Morissette
Jean-Paul Bertrand
Jean Spain
Deux donateurs anonymes

Merci à toutes celles qui ont participé à la réussite de cette belle soirée.

Enfin, merci à tous ceux et celles qui sont venus nous encourager.



Note : Chloé Boivin Côté était absente lors de la prise de cette photo.

Denise Vaillancourt,
Troupe des Bons Vivants

C.V.A.

CONTRIBUTION VOLONTAIRE ANNUELLE (C.V.A.)

Vous êtes une fois de plus invités à contribuer à la C.V.A. Toutes les sommes amassées seront remises directement à l'église de Lac-Édouard. N'oublions pas que le mazout pour la fournaise nécessite à lui seul une dépense de plus de 7 000 \$ annuellement. Pour plus d'information, contactez madame Denise Vaillancourt, marguillière, au 819 653-2251.

Combien donner ?

On doit donner selon ses moyens :
50 \$, 100 \$, 200 \$, 500 \$?

Nous comptons sur votre générosité. Pensons-y bien, si on se donne la main on peut tout faire, y compris sauver notre patrimoine.



Revenus et dépenses de notre église, moyennes annuelles (6 ans)

Revenus : 10 069,28 \$

(environ 3 400 \$ provient de la C.V.A. et 6 000 \$ de la Troupe des Bons Vivants)

Dépenses : 10 980,40 \$

(environ 7 200 \$ pour le mazout, 1 500 \$ pour les assurances, 700 \$ pour l'électricité)

L'entretien de l'église accuse donc un déficit moyen d'environ 1 000 \$/année

Merci de votre soutien !

Claude Lapointe

Départ de notre curé, M. l'abbé Claude Lapointe

Le dimanche 11 novembre prochain, à compter de 17 h, toute la population de Lac-Édouard est invitée, au sous-sol de l'église, à un souper partage en l'honneur de Claude.

Nous profiterons de l'occasion pour le remercier de toutes ces belles années de bons services.

Toutes les personnes qui désirent s'impliquer dans l'organisation de ce souper ou avoir plus d'information sont priées de communiquer avec Mme Denise Vaillancourt au 819-653-2251.

**Bienvenue
à toutes et à tous.**



Petites annonces



L'Halloween à

Lac-Édouard

Préparez-vous

à recevoir nos petits!

Nous tenons à vous aviser que les enfants passeront le **samedi 27 octobre** prochain, entre 18h et 20h, aux portes des maisons du village, pour leur visite annuelle de l'Halloween.

Afin de faciliter leur tournée, nous demandons aux personnes intéressées à recevoir ces petits personnages venus d'un autre monde, à signaler leur présence en allu-

mant les lumières intérieures et extérieures de leur maison.



Souper Théâtre

Le **samedi 17 novembre**, au sous-sol de l'église, à compter de 18 h, la troupe des Bons Vivants vous invite à venir déguster un excellent repas tout en vous amusant, le tout pour la modique somme de 20,00 \$ par personne. Tous les profits seront versés pour l'entretien de notre temple.

Nos comédiennes sont prêtes à fournir les efforts nécessaires pour garder notre église en bonne condition. Lors de cette soirée, de nouveaux sketches seront ajoutés.

À nous tous de les appuyer par notre participation.

Nous comptons sur votre présence. Merci de nous encourager!

Pour réservations :

Denise Vaillancourt :
819-653-2251

Marjelaine Boily :
819-653-2580

**Bienvenue
à toutes et à tous.**

Fête de l'Halloween



Sorcières,
zombies,
vampires,
farfadets et

autres créatures êtes invités

à venir fêter L'HALLOWEEN

au **DOMAINE LAC-ÉDOUARD**

le **SAMEDI 3 novembre**

18h00 : Cocktail diabolique

19h00 à 20h30 : Souper
spaghetti

Billets pour le souper en vente
au Domaine Lac-Édouard au
coût de 10,00\$.

En soirée : Musique endiablée
et surprises vous attendent !

Vos hôtes
**Manon
et Richard**



Dates importantes à retenir

Samedi 3 novembre : Party
d'Halloween au Domaine

Dimanche 11 novembre : Souper
partage avec M. l'abbé
Claude Lapointe

Samedi 17 novembre : Souper
théâtre

Samedi 24 novembre : Soirée
Bingo au Domaine Lac-Édouard

Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
G0X 3N0

Téléphone : 819-653-2238

Télécopie : 819-653-2338

Messagerie : muni.lacedouard@xplornet.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi au vendredi :
9 h à 12 h et 13 h à 16 h



Retrouvez-nous sur le Web
www.lacedouard.ca

PERMIS DE CONSTRUCTION

Pour des informations ayant trait aux permis de construction ou taxes municipales, communiquez avec Mme Johanne Marchand, directrice générale et secrétaire-trésorière, ou M. André Perron inspecteur municipal.

Courriel : insp.lacedouard@xplornet.ca

CHANGEMENT D'ADRESSE

Communiquez avec Mme Sonia Cloutier

Téléphone : 819-653-2238

Courriel : muni.lacedouard@xplornet.ca

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Les assemblées publiques du Conseil municipal de Lac-Édouard se tiennent le deuxième mercredi du mois à 19 h.

Date de la prochaine assemblée publique :

le mercredi 14 novembre à 19 h.

Bienvenue à toutes et à tous !

Message important

Si vous avez des informations à transmettre ou des articles à publier, communiquez avec la responsable du journal le ou avant le premier mercredi du mois.

La mise en page du Tour du Lac nécessite plusieurs heures de travail. Donc, vous comprendrez qu'il m'est impossible de publier des articles à la dernière minute.

Je vous remercie pour votre collaboration,

Rollande Lecours

Téléphone : 819-653-2155.

Courriel : bernier.lecours@xplornet.ca

Célébrations eucharistiques

Voici les dates des messes
pour les 2 prochains mois :

les dimanches 14 octobre
et 11 novembre
à 16 h.

Bienvenue
à toutes et à tous.